

**ASSEMBLEE GENERALE  
EXTRAORDINAIRE**

Du 01 JANVIER 2026

**Société Civile Immobilière**

**2 C  
30 CHEMIN ST SAUVEUR- B1  
06670 COLOMARS**

**N° SIRET:  
882 680 333 000 11**

**APE:  
6820 B**

**CAPITAL :  
1 000 €**

FE AZ

**L'an DEUX MILLE VINGT SIX,  
Le, 01 janvier**

L'Assemblée des associés de la **SCI 2 C** s'est réuni au siège social sur convocation de la gérance, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**1 Changement d'adresse personnelle du gérant**

La feuille de présence a été émargée par chaque associé en entrant en séance.

Sont présents :

**Monsieur Frédéric, Jean CHARDON** , qui détient **495** parts sociales  
**SARLU AZUR PROTECT SYSTEM** , qui détient **5** parts sociales

qui détiennent **500 parts sociales**, soit la totalité des parts émises par toute la société, et en conséquence l'Assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires et extraordinaire conformément aux dispositions de l'article des statuts.

La séance est présidée par **Monsieur Frédéric, Jean CHARDON, Gérant associé.**

**Monsieur Frédéric, Jean CHARDON**

constatant que tous les associés sont présents et réunissent plus de la moitié des parts sociales, déclare l'Assemblée régulièrement constituée et apte à délibérer.

L'Assemblée des associés reconnaît expressément avoir reçu de la gérance la convocation à la présente assemblée, ainsi que les documents prescrits par la loi.

Il est donné lecture du rapport de gérance et du texte de résolutions proposées à l'Assemblée, ainsi que les documents prescrits par la loi.

**Monsieur Frédéric, Jean CHARDON** déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées, personne ne demandant plus la parole, il est procédé au vote des résolutions.



## PREMIERE RESOLUTION

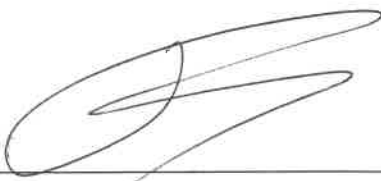
Monsieur Frédéric- Jean CHARDON , gérant de la société SCI 2C change de situation personnelle, la page 3 des statuts est modifiée en conséquence.

Sa nouvelle adresse au 01/01/2026 est la suivante :

31 RUE WALTER LADD- VILLA HONORIS- ENTREE C- 06480 LA COLLE SUR LOUP

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité***

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance a été dressée, close et signée par la gérance et associé.

NOMS	SIGNATURES
Monsieur Frédéric, Jean CHARDON	
SARLU AZUR PROTECT SYSTEM	